

48^e cross de Sceaux : À vos marques... prêts ? Partez !

les points clés

- ✓ Le 48^e cross de Sceaux se déroulera le dimanche 4 février de 9h15 à 12h au parc de Sceaux et au jardin de la Ménagerie où il réunira près de 2 000 participants
- ✓ Les inscriptions sont ouvertes sur sceaux.fr jusqu'au 3 février à 13h
- ✓ Courses payantes (5 et 10 km), marches nordique et des familles, courses gratuites pour les plus jeunes

Dernière ligne droite pour s'inscrire !

Le cross est organisé par la Ville avec le concours financier du Département. Les inscriptions sont encore possibles **jusqu'au 3 février à 13h** sur sceaux.fr. Un certificat médical avec absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition est obligatoire à l'inscription, sauf pour la marche des familles.

Courses et marches pour tous

Les épreuves débuteront à **9h15** depuis le parc de Sceaux avec les deux courses payantes de 5 et 10 km. Comme les éditions précédentes, une marche nordique gratuite s'élancera à 9h25. Les participants compléteront une boucle de 5 km traversant le parc de Sceaux, le centre-ville et le jardin de la Ménagerie. La marche nordique est un sport de plein air, dérivé du ski de fond, qui se pratique à l'aide de bâtons conçus pour renforcer l'équilibre et réduire l'impact sur les articulations.

Enfin, une marche des familles et trois courses gratuites à destination des plus jeunes (dès 7 ans) sont prévues avec des départs échelonnés **entre 10h30 et 11h40** au jardin de la Ménagerie (70 rue Houdan). Le cross et ses parcours variés permettent ainsi à chacun de participer quel que soit son niveau. Les récompenses seront remises à la Rotonde du jardin de la Ménagerie, au fur et à mesure des arrivées.

contact presse

► Anne Richet - 01 41 13 32 60
anne.richet@sceaux.fr

[télécharger
les photos](#)
(cliquez ici)

